

La Saône-et-Loire

Chiffres Clés

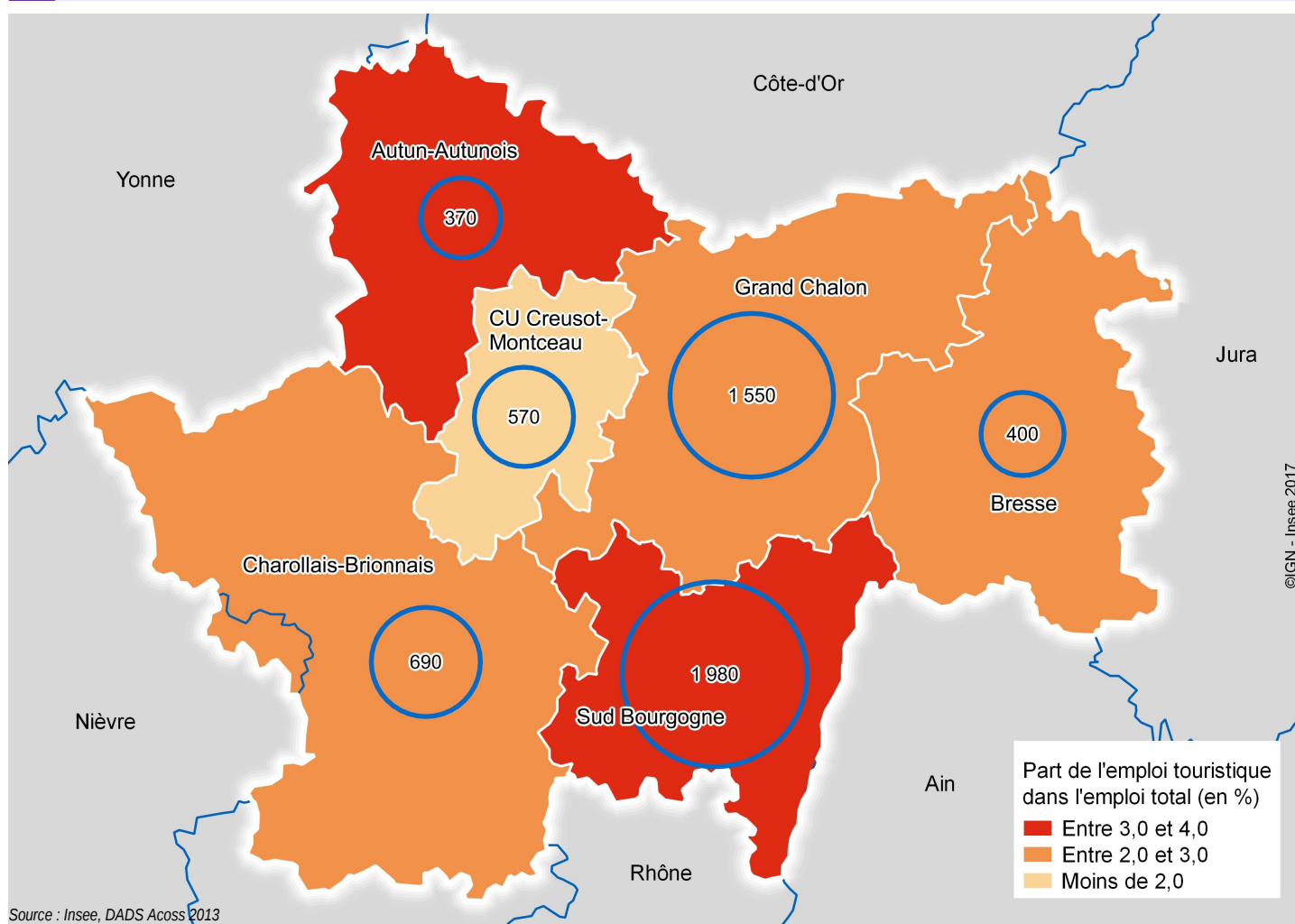
- 5 560 emplois liés à la présence de touristes
- 19 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 2,8 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 4 290
- Emploi maximum (août) : 7 200

La fréquentation touristique génère 5 560 emplois en Saône-et-Loire en moyenne annuelle en 2013, avec un maximum de 7 200 emplois atteint en août et un

minimum de 4 290 en janvier. La saisonnalité de l'emploi touristique est un peu plus marquée en Saône-et-Loire qu'en Bourgogne-Franche-Comté. En moyenne annuelle, l'emploi induit par la fréquentation touristique représente ainsi 2,8 % de l'emploi départemental, soit un poids analogue à la moyenne régionale. Avec 3,8 %, ce poids est le plus élevé dans le territoire Sud Bourgogne, qui concentre également, avec près de 2 000 emplois en moyenne annuelle, le plus grand volume

d'emplois liés au tourisme du département. Dans ce territoire, les emplois dans la restauration sont plus développés qu'ailleurs dans le département : ils y représentent 30 % des emplois liés à la présence de touristes. La fréquentation touristique génère également 1 550 emplois dans la zone du Grand Chalons, dont plus de la moitié dans les commerces et autres activités de services, hors des secteurs de l'hébergement et de la restauration.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques en Saône-et-Loire

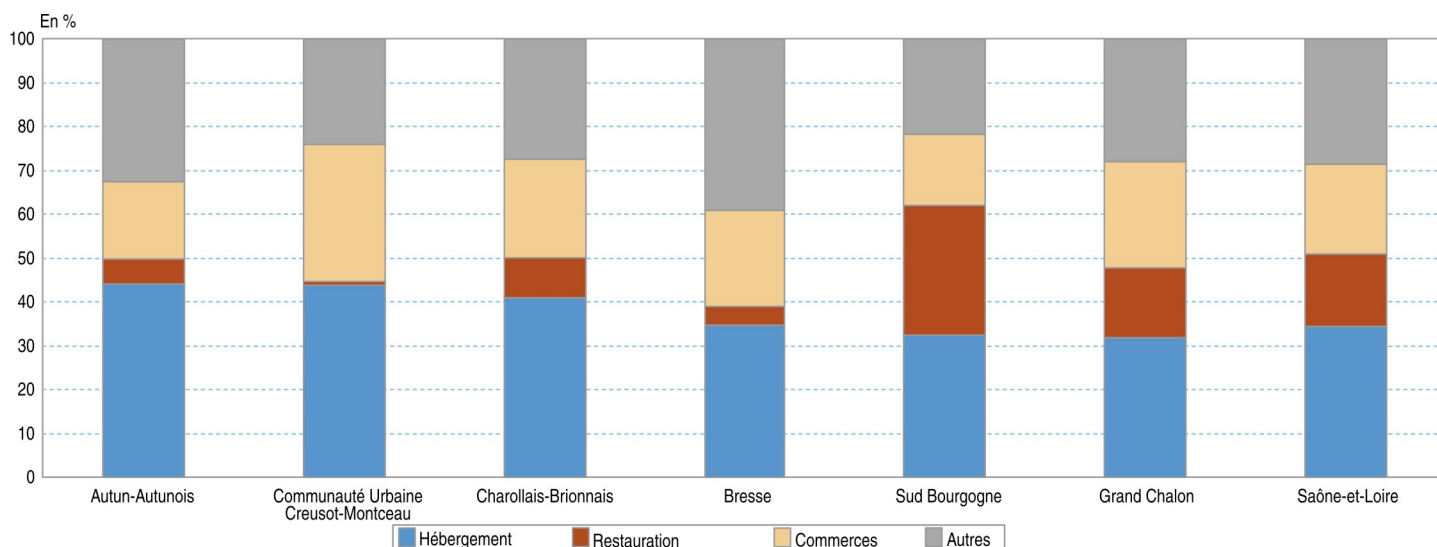


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire

Zone touristique *	Autun-Autunois	Bresse	Grand Chalons	Communauté Urbaine Creusot-Montceau	Charollais-Brionnais	Sud Bourgogne	Saône-et-Loire
Emploi touristique mensuel moyen	370	400	1 570	570	690	1 980	5 560
Part dans l'emploi total de la zone (%)	3,4	2,4	2,5	1,8	2,4	3,8	2,8
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	6,7	7,2	28,2	10,3	12,4	35,6	100
Emploi minimum	270	350	1 210	430	540	1 480	4 290
Emploi maximum	520	510	2 010	770	940	2 520	7 200

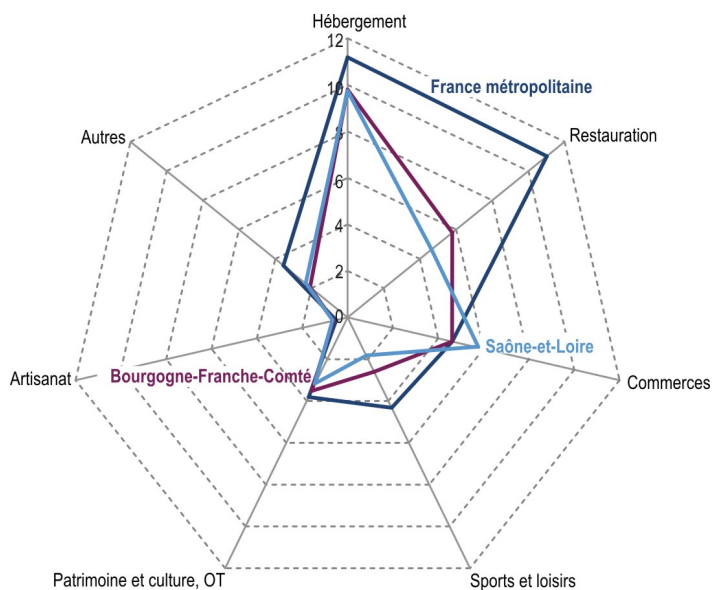
(*) certaines zones touristiques débordent des frontières départementales. En conséquence, l'emploi touristique du département peut être inférieur à la somme de l'emploi touristique des zones qui le composent.
Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire



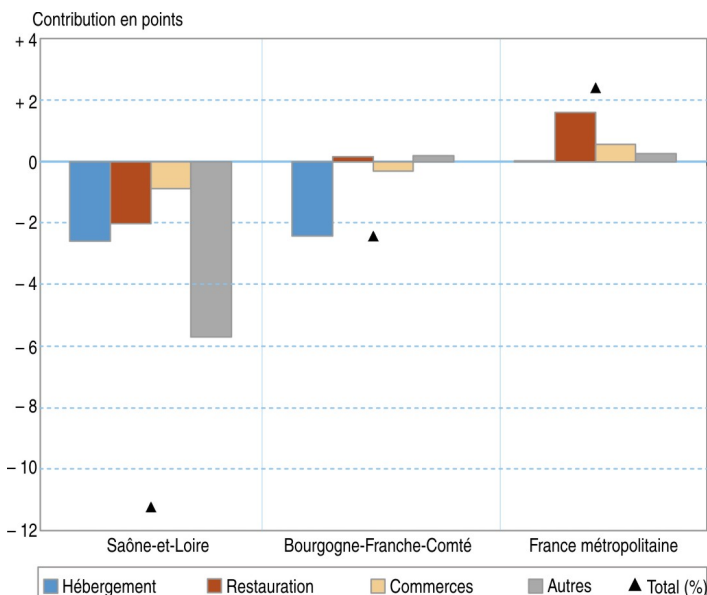
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois en Saône-et-Loire



Autres : autres activités de services
Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.